



Les 6 raisons d'adhérer au Syndicat de la Propriété Privée Rurale du Cher

- **Vous Représenter** : dans les différentes commissions (SAFER, tribunaux paritaires, CDOA...) dont les décisions impactent la gestion de votre propriété.
- **Vous Défendre** : notre syndicat est force de propositions et intervient auprès des pouvoirs publics, des parlementaires et du gouvernement.
- **Vous Conseiller** : pour la gestion de vos biens ruraux (bail rural, fermage, transmission, fiscalité, etc..) avec l'appui de juristes spécialisés.
- **Vous Informer** : en retrouvant dans notre revue tous les deux mois l'actualité centrée sur la vie rurale.
- **Vous Aider** : un conseil préalable permet souvent d'éviter une procédure coûteuse et hasardeuse.
- **Vous Alerter** : sur les actions à mener pour la gestion de votre patrimoine rural et pour la défense de la propriété privée.

6 FOIS PAR AN
RETROUVEZ VOTRE REVUE
LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE
(abonnement via le coupon ci-joint)



Offres et avantages de l'adhésion

- Une **assurance responsabilité civile** couvrant vos terres agricoles, vos parcelles isolées de bois et vos surfaces en eau
- Un **tarif préférentiel à 51€** pour l'abonnement d'un an à notre revue bimestrielle
- Un **accompagnement juridique** par les experts de notre fédération nationale en cas de litiges
- Un **Flash info envoyé par mail** en fonction des actualités
- Une **cotisation déductible** de vos revenus fonciers
- Un accès à une **banque de données juridiques**
- Un outil d'aide pour **l'établissement des factures des fermages**

**6 FOIS PAR AN
RETROUVEZ VOTRE REVUE
LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE**
(abonnement via le coupon ci-joint)

